



Vendredi le 31 mars 2017

DÉCLARATION OFFICIELLE D'ORTHOPHONIE ET AUDIOLOGIE CANADA (OAC)

Trop de variables inconnues au sujet de la décision de la Saskatchewan d'éliminer la majorité des services audiologiques subventionnés par l'État

OAC recommande vivement au gouvernement provincial de consulter les audiologistes immédiatement.

Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé la semaine dernière qu'il mettra un terme au Régime d'appareils auditifs (RAA) en plus d'éliminer de plusieurs postes d'audiologistes subventionnés par l'État à compter du 1^{er} juillet. Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) est préoccupée par le fait que le gouvernement ne dispose pas d'un plan de mise en œuvre qui tienne compte de l'étendue des services audiologiques offerts par le système de santé publique et, plus particulièrement, les services offerts aux enfants par l'intermédiaire du Régime d'appareils auditifs (RAA). L'association recommande vivement au gouvernement de consulter les audiologistes à la fois publics et privés sur-le-champ.

OAC [exprime depuis longtemps des préoccupations](#) à propos de l'état des services de santé auditive dans la province de la Saskatchewan. Elle obtient l'une des [pires notes au Canada](#) pour son absence d'un vaste programme de détection et d'intervention précoces des troubles auditifs (DIPTA).

Les audiologistes de la Saskatchewan sont unis dans leur appel à un système vigoureux et pan-provincial d'audiologie pédiatrique qui soit uniforme et normalisé. La mise en œuvre d'un vaste programme de DIPTA constitue une première étape essentielle. Cependant, ce type de programme exige de la planification, consultation, financement et engagement. Le moment est venu pour le gouvernement provincial de se prolonger vers les audiologistes pour partager son plan et collaborer à instaurer un meilleur système de santé auditive pour les Saskatchewanais.

À propos d'OAC

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) est une organisation axée sur les membres qui appuie et promeut les professions de plus de 6 200 membres et associés. Nous sommes la seule organisation nationale qui appuie et représente avec passion les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication, inclusivement. Grâce à cet appui, nous défendons les intérêts des personnes ayant des troubles de la communication. Visitez www.oac-sac.ca pour en savoir davantage.

Renseignements à l'intention des médias :

Emily Banzet

Courriel : emily@sac-oac.ca

Téléphone : 613-567-9968 x251